

# **Lettre d'info n°1 « spéciale procès » – 10 octobre 2010**

*Vous voulez vous abonner à la newsletter ? c'est en bas à droite de cette page*

**Lettre spéciale « Procès »**

**10 octobre 2010 – n°1**



Ce mois d'octobre est marqué par une succession d'inculpations à l'encontre de militant-e-s de BDS, poursuivi-e-s pour « discrimination » et « incitation à la haine raciale ». L'objectif des initiateurs de ces plaintes est clair : faire taire la mobilisation en faveur de la campagne en nous délégitimant et en nous asphyxiant financièrement par une série de procès. La réaction face à cette attaque sera déterminée et massive : nous serons mobilisés lors de ces procès et soutiendrons tous ensemble les camarades poursuivis, y compris financièrement !

Le climat de répression à l'encontre des mouvements sociaux et des migrants touche également les mouvements de solidarité internationale. De nombreuses personnalités publiques, quelle que soit d'ailleurs leur position vis-à-vis de la campagne BDS, l'ont bien compris, et s'engagent publiquement ! Vous aussi, apportez votre soutien à cet appel par une signature ou – innovons – une vidéopétition.

Ces attaques à l'encontre de notre campagne signifient aussi combien Israël et ses alliés prennent au sérieux cette forme de mobilisation contre leur politique. Raison de plus pour poursuivre, lors de la **journée nationale d'action de la Campagne le 23 octobre** notamment !

*L'équipe d'animation de la campagne BDS France*

## ■ Les succès de la Campagne.....

Appel à la liberté d'expression :

déjà plus de 110 personnalités signataires

Un large appel au soutien des militants poursuivis a été lancé et relayé par des centaines d'organisations ces derniers jours, signé par des personnalités de tous les partis politiques hors extrême-droite, des élus, des universitaires, des juristes, députés, et d'autres hautes figures comme Stéphane Hessel. Chacun peut également signer.

...voir l'appel et signer

## ■ Ça bouge !.....

Rendez-vous jeudi 14 octobre à Pontoise

Parmi les citoyens appelés à comparaître dans le cadre de BDS, sont convoqués jeudi la sénatrice Alima Boumediene-Thiery et un dirigeant du NPA Omar Slaouti, au tribunal de Pontoise. Rendez-vous nombreux à partir de 12h devant le tribunal.

...en savoir plus

3 entreprises israéliennes au Salon SIAL à Paris

Le salon mondial de l'agroalimentaire SIAL aura lieu à Paris du 17 au 21 octobre. Au moins 3 des entreprises israéliennes présentes au salon sont directement implantées dans les territoires occupés : BETH EL FOODS – SHIRAZ COHEN-OR LTD – WISSOTZKY TEA LTD. Une lettre a été envoyée par la Campagne. Vous aussi protestez !

...lire la suite ici

## ■ Boîte à outils.....

Matériel pour soutenir les militants poursuivis

L'équipe juridique de la Campagne vous propose des documents d'argumentaire ainsi que des lettres-types pour protester.

Téléchargez aussi le tract A5 d'appel à soutien de tous les militants poursuivis, et les bannières web, y compris celle pour l'appel à soutien financier.

...voir tout le matériel [ici](#)



## Du fond.....

### Notre fondement : la justice

Non seulement la Campagne BDS ne s'oppose pas au Droit, mais elle repose fondamentalement dessus, pour le respect des droits des Palestiniens et, de façon générale, la défense de la Justice pour tous les individus et les peuples. Droits de l'Homme, droit international, libertés publiques, droit européen... toutes nos actions reposent sur la légitimité de notre combat sur le fond et sur la forme, en nous appuyant sur des textes de loi, résolutions onusiennes et autres fondements universellement connus. Pour les militants du BDS, il est nécessaire de se familiariser avec ces différents textes juridiques d'appui. ...voir la rubrique « JUSTICE »

## En images.....

Vidéopétition « Moi aussi je boycotte » :  
participez au mur virtuel

La campagne BDS  
France lance une  
vidéopétition.  
L'idée est de  
réaliser un  
véritable « mur »  
d'expression par de  
mini-vidéos  
revendiquant le  
boycott. Si vous  
aussi, vous  
boycottez,  
revendiquez-le et  
faites-le savoir...  
Plus nombreux on  
sera, mieux ce sera  
!  
A vos caméras,  
citoyens !  
...voir la  
vidéopétition



*Vous aussi, vidéosignez !*

## ■ Les pendules à l'heure.....

• **On nous dit** : « Faut pas exagérer ! Israël, c'est pas l'apartheid, faut pas confondre avec l'Afrique du Sud ! »

- **Nous répondons** : « Si l' »apartheid « renvoie dans la mémoire collective à l'Afrique du Sud, cette notion est définie en droit international comme un *« régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial et dans l'intention de maintenir ce régime »*, et comme un crime contre l'humanité. Les lois et les pratiques discriminatoires d'Israël et la situation des citoyens non-juifs israéliens rentrent donc dans cette définition. De plus, les victimes sud-africaines de l'apartheid, dont Nelson Mandela lui-même, font elles-mêmes ce parallèle. »

...en savoir plus sur l'apartheid

Visitez régulièrement le site [www.bdsfrance.org](http://www.bdsfrance.org), mis à jour quotidiennement avec les dernières actualités en France et dans le Monde concernant BDS.

La Campagne BDS France est composée de 50 organisations soutenant l'appel international BDS (Boycott Désinvestissement Sanctions) lancé par les Palestiniens. [campagnebdsfrance@yahoo.fr](mailto:campagnebdsfrance@yahoo.fr)

## Notre fondement : la justice

Non seulement la Campagne BDS ne s'oppose pas au Droit, mais elle repose fondamentalement dessus, pour le respect des droits des Palestiniens et, de façon générale, la défense de la Justice pour tous les individus et les peuples. Droits de l'Homme, droit international, libertés publiques, droit européen... toutes nos actions reposent sur la légitimité de notre combat sur le fond et sur la forme, en nous appuyant sur des textes de loi, résolutions onusiennes et autres fondements universellement connus. Pour les militants du BDS, il est nécessaire de se familiariser avec ces différents textes juridiques d'appui.